

Edité le : 05/02/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIRE

MAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE22-14871		
Identification échantillon :	LSE2202-19625-1	Analyse demandée par :	AGENCE REGIONALE DE SANTE LANGUEDOC ROUSSILLON - 30906 NIMES
Doc Adm Client :	ARS 2022		
N° Analyse :	00156896	N° Prélèvement :	00155558
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	COMMERCES-PARTICULIERS-MAIRIE	Code PSV :	000001221
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	30 SAINT-PAULET-DE-CAISSON		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2632298000	Y :	4,5964312000
UGE :	2488 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	AGGLOMERATION GARD RHODANIEN 1717 ROUTE D AVIGNON 30200 BAGNOLS SUR CEZE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	SAINT PAULET BAS SERVICE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 02/02/2022 à 09h50 Réception au laboratoire le 02/02/2022 à 14h50 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001011
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 02/02/2022 à 17h53

.../...

Édité le : 05/02/2022

Identification échantillon : LSE2202-19625-1

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Doc Adm Client : ARS 2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	11.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.46	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	0.48	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0 #
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	0 Chlore	-	Méthode qualitative			
Saveur	0 Chlore	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		#
Couleur	0	-	Qualitative			
Turbidité	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique brute à 25°C	875	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100 #
Cations						
Ammonium	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2		0.10 #

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

